



## **COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES**

*Mercredi 08 novembre 2023 - Palais d'État Mahazoarivo*

*Le Conseil des Ministres s'est tenu ce mercredi 08 novembre 2023 au palais d'État de Mahazoarivo. Il était présidé par le Premier Ministre, NTSAY Christian, Chef du Gouvernement, conjointement avec les Ministres, le Secrétaire Général de la Présidence de la République, le Secrétaire Général Adjoint, le Directeur de Cabinet de la Présidence de la République et le Directeur en charge des affaires juridiques.*

### **I- COMMUNICATION VERBALE**

#### **MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES + MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES**

**Le Conseil des Ministres a approuvé la mise en place de droits et taxes spéciaux sur les produits miniers pour l'exportation des ressources minières.**

Le nouveau code minier précise à l'article 283 que le taux de ces droits et taxes spéciaux est de cinq pour cent (5%) de la valeur des produits exportés dont 2% sera versé aux communautés locales et 3% à l'État central et ses départements, y compris celles des douanes. Un décret sera adopté pour déterminer la répartition de ces 3%.

#### **MINISTERE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DECENTRALISATION + MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**

**Le Conseil des Ministres a approuvé la prise en charge par l'État des taxes et droits de douane pour l'importation de divers équipements don de l'organisme APIC de la Réunion à la Commune Rurale de Sambaina.**

Ces matériels, qui comprennent des chaises, des tables, des vêtements, des chaussures et divers équipements informatiques sont destinés aux écoles publiques de la Commune rurale de Sambaina, afin de promouvoir l'éducation dans cette commune.

#### **MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE + MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**

**Le Conseil des Ministres a approuvé la prise en charge par l'État des taxes et droits de douane sur l'importation de lait thérapeutique F100 et F75 de l'UNICEF pour le ministère de la Santé publique.** Le Centre de Réadaptation et d'Éducation Nutritionnelle Intensive (CRENI) gèrera ce don qui est principalement destiné à apporter un soutien nutritionnel aux enfants vulnérables et nécessiteux.

**Le Conseil des Ministres a approuvé la prise en charge par l'État des taxes et droits de douane sur l'importation de Modèle Anatomique don de l'UNFPA pour le Ministère de la Santé Publique.** Cet équipement est dédié l'Institut de Formation Inter-régional des Paramédicaux (IFIRP) afin que les stagiaires puissent s'exercer pour leur métier de Sages-femmes ou d'Infirmiers.

## **MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS**

**Le Conseil des ministres a approuvé que l'utilisation par le ministère des crédits nécessaires à l'entretien des routes d'Ambositra, qui sont financés par le Fonds routier.**

Ces travaux d'entretien routier concernent principalement les tronçons de route suivants :

- RNP7 : PK 258+000 à PK 262+000 ;
- Les routes reliant: Manarintsoa et Ampiadiamby, Manarintsoa et AFOMA, Manarintsoa et Ambohibary ;
- Le Carrefour RNP7 260+200 jusqu'au CSB II Volafotsy ;
- Le Carrefour RNP7 PK 260+200 jusqu'à Ambalamahasoa

Ces travaux de construction sont inclus dans les travaux classés urgents, notamment parce qu'ils sont destinés à faire face à la saison des pluies, et la durée de l'ensemble des travaux est estimée à quatre mois.

**Le Conseil des Ministres a approuvé l'utilisation des crédits par le Ministère pour l'entretien de quatre (4) bacs dans la Région Atsinanana financés par le Fonds Routier, qui sont répartis comme suit :**

- Baka (Bac) à Manonilaza Masomeloka (PK 137+800) ;
- Le bac à Andranotsara (PK 115+100) ;
- Le bac à Salehy, (PK 173+200) ;
- Le bac à Managisy (PK 12+000).

Le but de l'entretien de ces bacs est d'éviter l'isolement des villes de Mananjary, Mahanoro et Marolambo, ainsi que de faciliter la circulation des habitants et des produits dans ces localités, notamment en saison des pluies.

## **MINISTERE DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE**

**Le Conseil a approuvé la présentation du plan d'affaires de Madagascar Airlines.** Madagascar Airlines ne possédant pas d'avion, celle-ci est contrainte de louer afin de pouvoir effectuer les différents vols pour répondre aux besoins de sa clientèle. Pour les vols intérieurs, trois avions sont actuellement en service, et il semble que cela ne soit pas suffisant par rapport à la demande locale. Concernant les vols vers l'extérieur (Europe), la compagnie doit prendre en charge la location de l'avion et également le paiement de l'équipage, les frais d'assurance et toute la maintenance. Ce type de location, appelé "ACMI", est très cher, le prix du kérosène s'y ajoute, de sorte qu'il a causé des pertes conséquentes à cette compagnie aérienne. Madagascar Airlines a donc dû prendre la décision de mettre fin à ce contrat « ACMI ». En conséquence, les vols internationaux sont suspendus jusqu'à ce que les finances de la société de transport soit rétablie. Face à cela, des mesures spéciales ont déjà été prises pour accorder une attention particulière aux clients qui ont déjà effectué leur réservation ou qui ont déjà acheté leurs billets. La mise en œuvre de ce Plan d'affaires se fera par étape et la première étape est la décision que la compagnie se concentrera davantage sur la promotion des vols intérieurs, en augmentant le nombre d'avions qui seront utilisés en avril 2024, dont l'ATR 72 et l'Embraer E1. L'amélioration des services internes est censée permettre à la compagnie aérienne de passer à l'étape suivante, celle du retour des vols internationaux. A noter qu'il existe des partenaires et bailleurs de fonds internationaux prêts à aider à la mise en œuvre de ce plan d'affaires de Madagascar Airlines.

## **MINISTERE DE LA PECHE ET DE L'ECONOMIE BLEUE**

**Le Conseil des Ministres a approuvé le renouvellement de l'accord relatif à la pêche au thon par la société ANABAC dans les eaux de Madagascar.** Cette société compte utiliser 07 grands bateaux de pêche et 01 grand bateau supplémentaire, et pêche le thon

dans les eaux de Madagascar. A noter que cette entreprise emploie 23 marins malagasy et la convention qu'elle négocie avec le ministère est conforme avec l'arrêté n°31793/2023 du 29 décembre 2021 qui fixe le montant versé pour la pêche maritime dans les eaux sous la juridiction de Madagascar.

**Le Conseil des Ministres a approuvé le renouvellement de l'accord relatif à la pêche exercée par DAE YOUNG FISHERIES dans les eaux de Madagascar.** L'entreprise a l'intention d'utiliser 20 bateaux de pêche et le contrat suit un contrat type qui comprend le renforcement du contrôle, la conformité et l'utilisation de la nouvelle marque conformément à l'arrêté n° 31793/2023 du 29 décembre 2021 qui détermine le montant à payer pour la pêche maritime dans les eaux sous la juridiction de Madagascar.

#### **MINISTERE DE L'EAU, DE L'HYGIÈNE ET DE L'ASSAINISSEMENT**

**Le Conseil des ministres a approuvé que le ministère procède à la construction et à l'installation du système d'adduction d'eau (AEP) à Ampefiloha Ambodirano, commune d'Antananarivo.**

L'objectif est d'approvisionner en eau potable les lieux qui ont bénéficié des travaux de forage de puits avec l'Association FITIA, également en raison du manque d'eau potable à Ampefiloha Ambodirano et ses environs. On estime que 8 964 personnes bénéficieront de l'eau potable grâce à ce projet.

#### **SECRETARIAT D'ETAT EN CHARGE DES NOUVELLES VILLES ET DE L'HABITAT AUPRES DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE**

**Le Conseil des Ministres a approuvé l'offres de l'entreprise adjudicataire pour les travaux de forage de puits pour les neuf (09) immeubles d'Ivato.** Ces travaux sont destinés à collecter et augmenter l'eau afin d'assurer l'approvisionnement en eau de la zone. Le bureau local de la Police Nationale, inauguré en septembre, pourra également bénéficier de cette adduction d'eau.

#### **SECRETARIAT D'ETAT EN CHARGE DES NOUVELLES VILLES ET DE L'HABITAT AUPRES DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE + MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**

**Le Conseil des Ministres a approuvé la prise en charge par l'État des dépenses à travers le Ministère de l'Économie et des Finances, ainsi que du paiement d'indemnités aux personnes affectées par les travaux de construction du transport par câble de la ligne Orange reliant Anosy et Ambatobe**

## **II- ADOPTION DE TEXTES REGLEMENTAIRES**

#### **MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**

Adoption du décret portant nomination de certains nouveaux membres de la Commission de Surveillance Bancaire et Financière (CSBF).

#### **MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES**

Adoptio du décret portant nomination du Président et du Vice-Président du Conseil d'Administration de l'Office Malgache des Hydrocarbures (OMH).

### III- NOMINATION AUX HAUTS EMPLOIS DE L'ETAT

#### MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Adoption du décret abrogeant le décret 2023-295 du 22 mars 2023 portant nomination du **Général de Brigade DERA Zafindravolamananarivelo Didier**, Commandant de Zone de Défense et de Sécurité d'Ikopa (Centre) Antananarivo auprès de l'Etat-Major des Armées

#### MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Adoption du décret abrogeant le décret 2020-1576 du 25 novambra 2020 portant nomination de **M. RAKOTONDRAJONA Holy Nirina Jean Luc**, Directeur Général de Institut Supérieur de Technologie Antananarivo.

**Fait ce 08 novembre 2023,**

Les Porte-Parole du Gouvernement

Ministre de l'Aménagement du territoire et des services fonciers

**RAMAHOLIMASY Pierre Holder**

Ministre de la Communication et de la culture par interim,

**RAHANTANIRINA Gabriella**